

PROGRAMME

Ingénieur de Spécialité

Ingénieur Génie Industriel

Campus de Paris



DEVENIR INGÉNIEUR PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE OU DE LA FORMATION CONTINUE

Formation habilitée par la CTI (Commission des Titres d'ingénieur).

Diplôme d'ingénieur de l'ENSAM (Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers) spécialité Génie Industriel en partenariat avec AM TALENTS.

Former des Ingénieurs de terrain aptes à assurer le lien entre le domaine de la conception et le domaine de fabrication tout en optimisant la performance industrielle.

Ces ingénieurs devront être capables de :

- Utiliser des méthodologies rationnelles pour poser et résoudre les problèmes liés à l'industrialisation d'un produit.
- Conduire des projets industriels : définition du cahier des charges d'un système de production et réception de ce système.

POINTS FORTS

- Un environnement pédagogique industriel, technologique et numérique de haut niveau
- Un rythme d'alternance régulier favorisant la formation
- Une formation rémunérée sur l'ensemble de sa durée
- Un accompagnement personnalisé par l'école et par l'entreprise
- Une excellente intégration professionnelle
- Une vie associative dynamique

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC +2 ou +3 : BTS, DUT, BUT, licence scientifique ou technique ou diplôme équivalent
- Être âgé de moins de 30 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage
- Satisfaire au processus de recrutement
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

En présentiel en alternance en situation en entreprise et à l'école avec cours en amphi et travaux pratiques.

TARIF

11 000€/an

Dans le cadre du contrat d'apprentissage la scolarité est gratuite et rémunérée pour l'apprenti, le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO et l'entreprise le cas échéant.



Candidatez sur la page de la formation
sur notre site web :
www.artsetmetiers.fr

CANDIDATURES

Pour postuler : 3 sessions, en mars, avril et mai, pour un début de formation en septembre.

Plus d'informations sur le site des Arts et Métiers.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le diplôme confère **les aptitudes** permettant d'exercer les fonctions d'ingénieur en génie industriel dans les secteurs de la production. **L'objectif de la formation** est de former des ingénieurs de terrain exerçant leurs activités dans les domaines de la conception, la réalisation et la gestion de production.

À l'issue de la formation, l'ingénieur GI aura acquis **les compétences** suivantes :

1. Concevoir des solutions techniques ou technologiques, en collaborant avec les ressources internes et externes, en simulant le comportement de la solution dans son environnement, en levant les options techniques grâce à la réalisation de tests partiels ou finaux, afin d'élaborer une conception répondant au cahier des charges du commanditaire.
2. Définir, partager et mettre en œuvre une stratégie d'innovation pertinente et adaptée à la structure en favorisant l'émergence d'idées nouvelles grâce aux techniques de créativité, du doute, en sélectionnant les projets d'innovation après évaluation du risque, et en utilisant les ressources de l'entreprise ou de son environnement dans le but de favoriser son développement pérenne et celui des partenaires.
3. En partant de l'état de l'art, étudier, valider, tester, mettre au point de nouvelles solutions afin d'intégrer de nouveaux process, ou d'améliorer les résultats d'un process de production existant.
4. Gérer les processus de production en s'appuyant sur des moyens humains formés et réactifs aux aléas, des moyens techniques fiables, en mettant en œuvre des outils d'amélioration des performances du système industriel, en adaptant et faisant évoluer les choix faits à sa conception afin de respecter les objectifs de délais, de qualité, de flux et de coûts.
5. Animer des équipes techniques permettant la réalisation de projets dans le respect des délais, des budgets et de la qualité attendue par le commanditaire, et manager les hommes d'âges et de cultures différentes, afin d'obtenir les meilleurs résultats, en étant à l'écoute des besoins sociétaux et environnementaux, afin de pérenniser l'entreprise sur son cœur de métier.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

1^{ère} année : 498 h de formation



2^e année : 646 h de formation



3^e année : 430 h de formation



Possibilité de suivre un semestre à l'étranger en période académique en 3^e année dans une université.

PASSERELLE ET/OU ÉQUIVALENCE

Les élèves diplômés peuvent poursuivre leurs études en Doctorat, MBA ou Mastère Spécialisé.

MOBILITÉ

Mobilité internationale de 12 semaines obligatoire dans le cadre de la diplomation.



FORMATION

Sciences de base de l'ingénieur : mathématiques, mécanique et résistance des matériaux, construction mécanique, électricité.

Méthodes et ingénieries des procédés : métrologie, procédés d'usinage, procédés de fonderie, procédés de formage et d'assemblage, procédés non conventionnels, connaissance des matériaux et propriétés des matériaux, polymères et composites, systèmes de production automatisés.

Méthodes générales et organisation de la production : méthodes générales, gestion des flux-GPAO, outils d'organisation et d'optimisation - productivité et performances industrielles, logistique, informatique, automatique, maintenance.

Sciences de gestion et de communication : organisation générale de l'entreprise, formation à la vie de l'entreprise, management, gestion et assurance de la qualité, marketing, conduite de projet, communication d'entreprise.

Projets Industriels orientés métier

INSERTION PROFESSIONNELLE

71 % à l'issue de la formation

35 % dans leur entreprise d'apprentissage

39 K € Salaire annuel à l'issue de la formation

En partenariat avec



DÉBOUCHÉS

Applications

- Ingénierie
- Production
- Mécanique
- Transformation

Domaines

- Ingénierie de conception
- Ingénierie des procédés
- Organisation et gestion de production

Métiers

- Ingénieur chargé d'affaires
- Ingénieur d'études
- Direction de bureau méthodes
- Chef de projet organisation- logistique

ACCESSIBILITÉ

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap, si vous êtes concernés, vous pouvez nous contacter afin de voir si un accompagnement spécifique peut être engagé.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dans le cadre des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, la scolarité est gratuite et rémunérée. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Lieu de formation : Campus Arts et Métiers de Paris

Contact :

Priscilla.BURTIN@ensam.eu

Tél. : 01 44 24 64 60

Plus d'informations sur www.artsetmetiers.fr

